

# ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT

## NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES

**Objet :** Restauration pour l'année scolaire 2021/2022

Veillez trouver ci contre les modifications de tarifications de la restauration suite aux changements du calendrier scolaire. Elles correspondent à un tarif forfaitaire calculé sur la période de septembre 2021 à juin 2022.

Aucun changement de régime ne sera accepté en cours de trimestre sauf circonstance exceptionnelle (modification du règlement intérieur conseil d'administration du 30 avril 2018.

Aucun encaissement ne sera réalisé en dehors du calendrier ci-dessous.

### TRIMESTRE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2021

FORFAIT 1 REPAS/SEMAINE : 46,00 €

FORFAIT 2 REPAS/SEMAINE : 92,00 €

FORFAIT 3 REPAS/SEMAINE : 138,00 €

FORFAIT 4 REPAS/SEMAINE : 184,00 €

Le paiement débutera le lundi 11 octobre 2021 et se terminera le mardi 14 octobre 2021

### TRIMESTRE JANVIER A MARS 2022

FORFAIT 1 REPAS/SEMAINE : 46,00 €

FORFAIT 2 REPAS/SEMAINE : 92,00 €

FORFAIT 3 REPAS/SEMAINE : 138,00 €

FORFAIT 4 REPAS/SEMAINE : 184,00 €

Le paiement débutera le lundi 17 janvier 2022 et se terminera le jeudi 27 janvier 2022

### TRIMESTRE AVRIL A JUIN 2022

FORFAIT 1 REPAS/SEMAINE : 41,40 €

FORFAIT 2 REPAS/SEMAINE : 82,80 €

FORFAIT 3 REPAS/SEMAINE : 124,20 €

FORFAIT 4 REPAS/SEMAINE : 165,60 €

Le paiement débutera le lundi 25 avril 2022 et se terminera le jeudi 05 mai 2022

**(les retardataires ne seront plus acceptés)**

Les frais de demi-pension sont payés au collège REMY NAINSOUTA (service de gestion) sur la base d'un forfait trimestriel et payable d'avance au début de chaque trimestre.

Ces frais tiennent compte du nombre de repas hebdomadaires réservés multiplié par le prix de base du repas. Nous privilégions les paiements ci-dessous :

- Paiement en chèque, carte bancaire ou en ligne (site du collège Rémy Nainsouta)

Réception : - lundi - mardi- jeudi 8H30 à 11h00

- mercredi 8H00 à 11h00

Les chèques devront être libellés à l'ordre de « **Agent Comptable Collège Rémy Nainsouta** ».

Le 13 octobre 2021

Le Principal

M. TILLET

La Gestionnaire

A. VISON

Saint-Claude, le 13 octobre 2021

Le Principal

Du Collège Rémy Nainsouta

A

Mmes et MM. Les Parents d'élèves

Le Principal

**Objet : SURPLUS tarification restauration scolaire**

**septembre à décembre 2021 et avril à juin 2022**

Dossier suivi par  
A.VIGON  
MT/AV/n°50

Téléphone  
0590 80 70 13

Fax  
0590 80 33 02  
Mèl

Madame, Monsieur,

[Ce.971@ac-quadeloupe.fr](mailto:Ce.971@ac-quadeloupe.fr)

B.P. 104  
97 120 SAINT CLAUDE

Suite aux différentes modifications apportées au calendrier scolaire et impactant la restauration.

Nous vous informons du rectificatif du montant du tarif de la restauration scolaire dû à l'ajout des semaines ci-dessous pour les trimestres septembre à décembre 2021 et avril à juin 2022 :

- du 20 au 26 octobre 2021
- Et du 09 au 12 avril 2022

Vous trouverez en pièce-jointe le document de tarification modifié.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

  
Le Principal,  
M. TILKE  
+ 971 29 81 11